

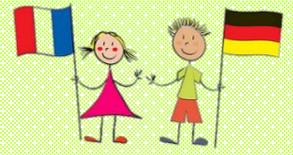


50 ans Jumelage



Enchenberg-Hangard

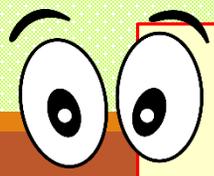
Édition de juillet 2019



Acte signé le
6 juillet 1969
par M Pirmin RABER
Ancien maire de Hangard
Et M François WEBER
Ancien maire d'Enchenberg



“50 ans d’Amitié”
“50 Jahre Freundschaft”



ATTENTION !!
Enquête publique du Plan local d’urbanisme
intercommunal (PLUi)
Du 17 juin au 19 juillet 2019



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi	fermée la journée (juillet-août)
Mardi	9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi	fermée
Jeudi	9h à 12h - 14h à 17h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h

PERMANENCE DES ELUS :

Le **vendredi de 17h à 19h**
M le Maire reçoit également sur RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE REMBLAI DE LA COMMUNE :

	MERCREDI	SAMEDI
Du 6 avril au 25 mai 2019		14h à 18h
Du 1 juin 2019 au 28 septembre 2019	17h à 19h	14h à 18h
Du 5 octobre au 26 octobre 2019		14h à 18h

Seuls les dépôts de matériaux inertes sont acceptés.
La clé ne sera plus remise aux administrés en dehors des heures d'ouverture.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH-lès-BITCHE et BITCHE

Présenter impérativement la carte Sydème
HORAIRES D'ETE : du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi	fermée	- 14h à 18h
Mardi	9h à 12h	- 14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	- 14h à 18h
Jeudi	9h à 12h	- 14h à 18h
Vendredi	9h à 12h	- 14h à 18h
Samedi	9h à 12h	- 14h à 18h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi très tôt. Veuillez sortir votre poubelle la veille.

HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer à la **déchetterie de Rohrbach-lès-Bitche**

CONTENEURS A VERRES, CHAUSSURES, VETEMENTS :

Au parking de la maison des arboriculteurs situé en face de l'ancienne gare Snfc.

RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE :

A déposer dans le **hall de la mairie** aux heures d'ouverture

CABINET DU MEDECIN Alain STEIER

☎ 03 87 96 40 53

Lundi	8h30 - 11h
Mardi	matin sur RDV / 18h à 20h
Mercredi	8h30 - 11h / 17h à 19h
Jeudi	8h30 - 11h / 17h à 19h
Vendredi	fermé
Samedi	9h - 11h

AGENDA

A partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août 2019

Pendant les vacances d'été 2019, le secrétariat de la mairie sera fermé au public le lundi toute la journée.

Samedi 13 juillet 2019

Fête du 50^{ème} anniversaire du jumelage Enchenberg-Hangard devant le parking des écoles et poursuite de la fête nationale du 14 juillet en soirée à la salle polyvalente.

Du 22 juillet au 9 août 2019

Trois semaines de centre aéré organisées par l'association Loisirs et Jeunesse de Rohrbach-lès-Bitche à la salle polyvalente.

Dimanche 28 juillet 2019

Journée Aloe vera à partir de 14h sur le site de la Chapelle Sainte Véréne organisée par l'association de sauvegarde de la Chapelle Ste Véréne.

Samedi 31 août 2019

Symposium de peintures sur le ban communal organisé par la communauté des communes du Pays de Bitche. L'exposition des tableaux peints le jour même aura lieu à 17h30 en mairie. Cette exposition sera ensuite visible tout le mois de septembre aux heures d'ouverture de la mairie.

Dimanche 15 septembre 2019

Marché aux puces autour de la salle polyvalente organisé par la Sportive française d'Enchenberg et l'association des vétérans.

Lundi 9 septembre 2019

Don du sang organisé par l'établissement français du sang de 15h à 19h à la salle polyvalente.

Dimanche 6 octobre 2019

Exposition de fruits et légumes organisée par le syndicat des arboriculteurs à la salle polyvalente.

Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2019

Oktoberfest et thé dansant animé par Alpen Mélodie organisés par la Sportive Française d'Enchenberg à la salle polyvalente.

Dimanche 13 octobre 2019

Bourse aux vêtements d'enfants organisée par l'association La Buissonnière à la salle polyvalente.

JOURNAL DE LA COMMUNE D'ENCHENBERG

JUILLET 2019

MAIRIE - 25 Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

☎ 03 87 96 38 78 FAX 03 87 96 35 57 Site: www.enchenberg.fr

Nouvelle adresse courriel: mairieenchenberg@gmail.com

Directeur de publication: M FATH Bernard, le Maire

Conception et réalisation: Mme MEHLINGER Monique, secrétaire adjointe

Impression: Druckerei GABRIEL de Pirmasens (Allemagne)

Photos: M BICHLER Laurent

Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement.



Edito du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Mesdames, Messieurs,
Chers habitants d'Enchenberg,
Chers amis du jumelage Enchenberg-Hangard,

Ce 13 juillet 2019 sera une journée mémorable dans les annales d'Enchenberg puisque nous fêterons le 50^{ème} anniversaire du jumelage Enchenberg – Hangard. Une noce d'or, quoi d'autre.

1968 : signature officielle de la charte à Hangard,

1969 : signature de la charte à Enchenberg.

C'est sur le fondement d'une simple relation privée et d'amitié sincère qu'entre deux personnes a été créé le jumelage entre la commune d'Enchenberg et la commune allemande de Hangard en Sarre.

Qui aurait cru il y a 50 ans que les relations entre nos deux villages perdureraient aussi longtemps. Les deux maires initiateurs de l'époque, M. François WEBER et M. Pirmin RABER, avaient sans doute espéré que ce mariage d'amitié entre un village français et un village allemand durerait le plus longtemps possible à l'instar de jeunes mariés qui se promettent fidélité jusqu'à ce que la mort les sépare.

Mais le jumelage entre Enchenberg et Hangard a survécu contre toutes les épreuves du temps malgré les changements successives des municipalités des deux côtés. Il a résisté à toutes les « vicissitudes » durant ces cinquante décennies.

50 ans de vie commune ont été marqués par de très nombreux échanges, activités, festivités organisés autant par les deux communes que par les associations et les écoles.

Je suis très heureux en ma qualité de maire et successeur du maire François WEBER de vivre ensemble cette commémoration du jubilé du jumelage aux côtés de nos amis européens venus spécialement de Hangard ce 13 juillet 2019, veille de la Fête Nationale.

A travers cette cérémonie je constate une fois de plus, chers amis européens, que l'entente franco-allemande, un concept politique établi par nos pères fondateurs européens, demeure toujours aussi vivant et que c'est sur le plan local parmi les gens simples comme vous et moi que cette idée se transforme en réalité de tous les jours.

Ce jumelage, je le rappelle, nous le devons surtout à M. François WEBER hélas décédé le 23/01/1989. M François WEBER était maire d'Enchenberg de 1963 à 1983 et était engagé dans la vie communale depuis le 21/03/1959. Il a consacré une bonne partie de sa vie à la cause publique municipale et a contribué à la réalisation d'importants projets communaux.

Lors de cette cérémonie du jubilé M. François WEBER sera mis l'honneur en présence de sa famille par la remise officielle de la nomination de maire honoraire à titre posthume dont l'arrêté a été signé par M. le Sous-Préfet de Sarreguemines le 26/06/2018. M. François WEBER sera également mis à l'honneur par l'inauguration à son nom de la grande place située entre l'école maternelle et le foyer d'accueil médicalisé.

Cet espace dans lequel sera planté l'arbre du jubilé du jumelage sera baptisé « Place François WEBER ».

Je remercie particulièrement le comité du jumelage d'Enchenberg qui est le partenaire de notre commune et Mme Rose-Marie MAGIERSKI, sa présidente, l'interlocutrice privilégiée, de s'être engagés dans la poursuite de nos relations amicales entre les deux communes.

Je remercie tous les membres de ce comité, les bénévoles des associations, toutes les personnes, les employés et agents communaux et le conseil municipal pour l'organisation de ces festivités dont vous trouverez le programme détaillé dans ce bulletin.

Je voudrais remercier et féliciter nos amis de Hangard qui ont organisé avec succès et avec enthousiasme l'année dernière, le samedi 30 juin 2018, la commémoration du 50^{ème} anniversaire du jumelage à Hangard. Je voudrais leur témoigner tout notre attachement qui nous lie désormais. Merci à M. Rolf ALTPETER, Ortsvorsteher et à M. Karl JUNG, président du comité de jumelage de Hangard et son équipe pour leur investissement.

Je suis également heureux de vivre cet événement à Enchenberg et comme je le citais déjà dans le bulletin d'information diffusé à Hangard, ce n'est qu'une fête d'un jour, mais c'est un grand jour de fête qui marquera l'avenir pour la construction européenne au niveau des citoyens.

Merci à vous toutes et tous, chers habitants d'Enchenberg et vous tous, chers amis de Hangard, pour votre participation à cette fête de l'amitié qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre Fête Nationale de ce 14 juillet 2019 et qui, je le souhaite, sera la fête du partage et de la fraternité entre les peuples.

Vive Enchenberg, Vive Hangard. Votre Maire, Bernard FATH





Edito du Président du Comité de Jumelage De Hangard



Chers amis d'Enchenberg,
liebe Hangarderinnen und Hangarder,

Die Partnerschaft Enchenberg-Hangard besteht nun schon bereits 50 Jahre und ist immer noch aktiv und lebendig. Institutionen wie z.B. die beiden Freiwilligen Feuerwehren haben in den zurückliegenden Jahrzehnten die Partnerschaft stets hochgehalten, aber auch in jüngerer Zeit Vereine wie der Schützenverein und auch viele andere.

Ich selbst war schon als kleines Kind in Enchenberg, da mein Vater in der Freiwilligen Feuerwehr aktiv gewesen war. Seit nunmehr 11 Jahren bin ich auch selbst in der Partnerschaft engagiert, seit 2011 als Vorsitzender des Partnerschaftsausschusses in Hangard. Zusammen mit meinem Stellvertreter Engelbert Ruffing und Vertreterinnen und Vertretern aus Vereinen, Organisationen und Politik setzen wir uns zusammen mit unseren Freundinnen und Freunden aus Enchenberg für die deutsch-französische Freundschaft ein.

Zusammen mit den Bürgermeistern Thierry Beck, Laurent Hen und nun Bernard Fath, aber auch natürlich mit Rose-Marie Magierski und Corine Kugel und vielen anderen, haben wir in den letzten Jahren viele schöne Begegnungen organisiert. Aber nicht nur offizielle Termine stehen bei unserer Partnerschaft im Vordergrund, sondern es sind auch echte Freundschaften entstanden. Nicht Verträge auf Staatsebene oder ähnliches sind der Motor von Partnerschaften, sondern der enge Kontakt vor Ort, die persönlichen Beziehungen zueinander und das Vertrauen, das man gegenseitig hat.

Ich hoffe, dass unsere Partnerschaft noch viele Jahrzehnte besteht, und dass die Freundschaften zahlreicher und intensiver werden. Ein Europa der Freundschaften ist in unserer heutigen Zeit wichtiger denn je.

Je vous souhaite à tous une bonne fête d'anniversaire à Enchenberg et tout le meilleur.
Cordialement, Karl Richard Jung



Edito du Ortsvorsteher de Wiebelskirchen, Hangard et Münchwies



Grußwort 50 Jahre Freundschaft Hangard - Enchenberg

Liebe Freunde aus Enchenberg,

Seit mehr als 50 Jahren besteht nun die Freundschaft zwischen Hangard und Enchenberg.

Die Gründerväter, Bürgermeister Pirmin Raber aus Hangard sowie der Bürgermeister François Weber aus Enchenberg, hatten sich privat als Freunde getroffen. Schnell kam die Idee, dass man hier eine Partnerschaft der beiden Gemeinden schließen sollte.

Der Grundgedanke war, dass die Freundschaft, die zunächst privat, dann offiziell von beiden Gemeinderäten gepflegt wurde, auch die Menschen in den Gemeinden zusammenbringen sollten.

So wurde der Partnerschaftsvertrag zunächst von den beiden Gemeinderäten 1968 in Hangard feierlich unterschrieben und 1969 in Enchenberg.

Nachdem wir im letzten Jahr dieses Ereignis in Hangard zum 50. Jahrestag gefeiert haben, wird es auch in diesem Jahr in Enchenberg am Vorabend zum Nationalfeiertag in Enchenberg an das Ereignis erinnert und gefeiert.

Ich gratuliere beiden Gemeinden dafür, dass diese Freundschaft gelebt wird.

Ich persönlich habe viele Freunde in Enchenberg gefunden und freue mich auf jede Begegnung.

Alles Gute der Freundschaft.

Vive le Jumelage.

Rolf Altpeter
Ortsvorsteher
Wiebelskirchen, Hangard, Münchwies



PROGRAMME DES FESTIVITES DU 50EME ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENCHENBERG-HANGARD

Le samedi 13 juillet 2019, la commune d'Enchenberg fêtera le jubilé des 50 ans de jumelage avec le village de HANGARD. A cette occasion, tous les habitants d'Enchenberg sont cordialement invités à se rendre aux festivités qui débiteront à partir de 15 h jusqu'en fin de soirée.

Programme :

- **15H** - Réception et accueil des amis de Hangard sur le parking de l'école
- **15H30** - Dévoilement du panneau 50ème anniversaire du jumelage sur la place de Hangard
- **16H** - Cérémonie patriotique au Monument aux Morts, dépôt de gerbe avec la participation des Pompiers. La cérémonie sera rehaussée par des chants du Chœur des Hommes de Meisenthal et par la musique de l'Harmonie du Pays de Bitche.
- **17H** - Inauguration de la Place "François WEBER" (ancien Maire) située entre l'école et le Foyer d'accueil médicalisé Fleur de Vie (FAM).
- Plantation de l'arbre du jubilé du jumelage sur l'espace vert à l'avant du FAM
- **18H** - Discours officiels et remise de l'arrêté de nomination de Maire honoraire, à titre posthume, de François Weber, à sa famille (sous chapiteau devant le préau de l'école)
- Verre de l'amitié
- **19H30** - Bal populaire à la salle polyvalente.
- **22H** - Distribution de friandises aux enfants de moins de 14 ans.
- **23H** - Feu d'artifice.



**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITEE
A PARTICIPER AUX FESTIVITES**



1969 - 2019





50 ans d'amitié entre Enchenberg et Hangard

Un jumelage pour la promotion du rapprochement entre les peuples et de la paix en Europe.

M. François WEBER, alors Maire d'Enchenberg et M. Pirmin RABER, alors Maire de Hangard, liés par une forte amitié personnelle dans le cadre de leur passion commune, ont su convaincre leurs conseils municipaux respectifs d'étendre cette amitié sur un plan plus large et de fonder un jumelage entre les deux communes, celle d'Enchenberg et celle de Hangard en Sarre. La charte du jumelage a été signée à Hangard le 30 juin 1968. Un an plus tard la charte a été signée à Enchenberg le 6 juillet 1969.



1967, première rencontre officielle entre les deux maires M. Pirmin Raber et M. François Weber



Signature du jumelage du 6 juillet 1969

Ces deux événements ont été organisés à Hangard et ensuite à Enchenberg à l'occasion de grandes rencontres et ont réuni les populations, les associations et tous les amis souhaitant rapprocher les peuples après

une longue période de l'après-guerre. Ils souhaitent tourner enfin la page des anciennes rivalités et participer ainsi à la fondation d'une Europe résolument tournée vers la paix dans le cadre d'une amitié entre deux populations de deux petites communes. Un exemple de jumelage aujourd'hui réussi parmi tant d'autres qui ont été créés dans les années 1960/1970 à travers la France.

La stèle du jumelage a également été dévoilée dans l'espace vert situé Rue de Wiebelskirchen à Hangard. Cet espace deviendra plus tard la Place d'Enchenberg. Cette stèle porte l'inscription « Partnerschaft Enchenberg-Hangard 30. Juni 1968 ».



6 juillet 1969, de gauche à droite Mme Irma Weber, M. Pirmin Raber, maire de Hangard, M. François Weber, maire d'Enchenberg, Mme Elli Raber



Réciproquement le 6 juillet 1969 la plaque commémorative du jumelage, fixée sur la façade de l'école élémentaire d'Enchenberg (ancienne mairie), a été dévoilée en présence du Député M Etienne HINSBERGER. Elle porte l'inscription « JUMELAGE ENCHENBERG - HANGARD 6 JUILLET 1969. »

Le 19 juin 1999 lors du 30^{ème} anniversaire du jumelage, cette plaque a été transférée et fixée sur la façade de la nouvelle mairie d'Enchenberg qui avait été inaugurée en 1973.



Stèle de jumelage à Hangard

Le conseil municipal de l'époque 1968/1969 était composé des membres suivants : Mrs WEBER François (Maire), SCHWARTZ Louis, RIMLINGER Etienne, SCHWARTZ Albert, SCHNEIDER Joseph (Guisberg), OSWALD Nicolas, WEISSENBACHER Albert (Adjoint), STENGER Bertrand, WEISSENBACHER Marcel, OSWALD Adolphe, GAMEL Rodolphe, WEISSENBACHER Guy, SCHWARTZ Joseph.



1er mars 1965

Membres du Conseil municipal des années 1965

Cette fête se déroulait durant deux jours, les samedi et dimanche 6 juillet 1969 où la communauté d'Enchenberg était entièrement mobilisée. Un long défilé parcourait la rue Principale. Ces jours-là, se construisit le « pont de l'amitié » (die Brücke der Freundschaft) entre les deux communes.



Habitants de Hangard et Enchenberg en cortège vers la mairie d'Enchenberg



Durant toutes ces années de nombreux échanges ont eu lieu entre les associations (football, pompiers, chorales etc..), des relations privées se sont créées entre les familles des deux villages. Une amitié forte s'est ancrée entre les deux municipalités.



Le 18 mai 1970, soit une année après la signature de la charte du jumelage les deux maires, François WEBER et Pirmin RABER, ont procédé à la plantation de l'arbre du jumelage en tant que symbole de l'amitié entre les peuples. Ce hêtre rouge a grandi près des bâtiments scolaires à Hangard et s'est développé durant de longues années mais n'a, hélas, pas survécu aux aléas du temps.

Le 11 octobre 1975 le Conseil Municipal d'Enchenberg a été reçu à l'Hôtel de Ville de Neunkirchen.

Consécutivement à la réforme en 1974 sur l'organisation administrative des communes en Allemagne, la Commune de Hangard a été rattachée à la ville de Neunkirchen Sarre. Dès lors la commune de Hangard ne disposait plus d'un Conseil Municipal avec gestion municipale autonome. A partir de cette date Hangard n'avait plus de Maire et on redoutait que le jumelage allait mourir.

Le 10^{ème} anniversaire du jumelage fut célébré à Enchenberg le 14 juillet 1979.

Le 21 mars 1981 lors d'une réception officielle de la délégation d'Enchenberg conduite par le Maire François WEBER à l'Hôtel de Ville de Neunkirchen, le Maire Peter NEUBER (Oberbürgermeister) rappelait solennellement que le jumelage Hangard - Enchenberg avait bien été repris dès 1974 par la grande commune de Neunkirchen-Sarre et que cette ville continuera à soutenir financièrement ce jumelage au travers du nouveau Ortsrat représentant les anciennes communes de Wiebelskirchen-Hangard-Münchwies. Ce fut une chance incroyable pour la survie du jumelage du côté allemand. .

Le 18 juillet 1982 la municipalité d'Enchenberg inaugurerait le « Foyer-Restaurant communal » (actuelle Auberge Ste Véréne) en présence d'une importante délégation venue de Hangard.

M. Pirmin RABER, l'ancien maire de Hangard, rappelait au cours de cette fête appelée « la journée des Hangarder » que sa promesse de l'époque demeurerait toujours valable, celle d'offrir 300 DM au couple transfrontalier qui se marierait un jour afin de consolider encore davantage le jumelage. Nous constatons aujourd'hui, soit 50 ans après, que ce mariage d'amour reste toujours encore à espérer.



Du 23 au 25 août 1985 la commune de Hangard commémorait son 300^{ème} anniversaire en présence de nombreux Enchenbergeois.

Le 2 juillet 1988 fut célébré le 20^{ème} anniversaire du jumelage à Hangard dans le cadre d'une grande fête.



Le 20^{ème} anniversaire du jumelage a également été commémoré à Enchenberg le 17 septembre 1988 sous chapiteau. M. Rodolphe GAMEL, maire à l'époque ainsi que M. Klaus HOPPSTÄDTER, Ortsvorsteher de Hangard, ont salué l'initiative prise par les deux maires fondateurs du jumelage.

Ils ont renouvelé leurs engagements de poursuivre et de développer le jumelage. Que les générations futures, disaient-ils, continuent à respecter ces engagements et à entretenir les relations entre les deux communes.

Parmi les conseillers municipaux de l'époque, artisans de la création du jumelage, aujourd'hui seul M. Rodolphe GAMEL a la joie d'honorer avec nous le 50^{ème} anniversaire du jumelage. Nous témoignons à tous ces « artisans de la première heure » notre hommage et notre reconnaissance.



L'ancien curé de la paroisse d'Enchenberg, l'abbé Mathias HEILIG (décédé), faisait également partie de ces artisans de la première heure et se consacrait lui aussi, corps et âme, à l'édification de ce jumelage de l'amitié entre Enchenberg et Hangard.

Ce 17 septembre 1988 le Corps des Sapeurs-Pompiers de Hangard offrit à la Commune d'Enchenberg et au Corps des Sapeurs-Pompiers d'Enchenberg un ancien fourgon-pompier CITROEN datant de mai 1955. C'était le premier véhicule motorisé de la Commune de Hangard. Ce véhicule de secours a participé à Hangard à des interventions spectaculaires comme par exemple le sauvetage d'un équipage d'une montgolfière lors d'un atterrissage d'urgence en catastrophe dans un chêne. Longtemps garé dans le garage de l'ancienne caserne des pompiers, ce véhicule a été confié plus tard à un collectionneur de Rohrbach-lès-Bitche où il est toujours visitable.





La « Place de Hangard » fut officiellement inaugurée à Enchenberg le 14 juillet 1990 en présence de M Jean SEITLINGER , député et M. Klaus HOPPSTÄDTER, Ortsvorsteher de Hangard.

Le 16 mai 1992 fut inauguré à Hangard le Dorfbrunnen (Fontaine Publique) en présence d'une importante délégation d'Enchenberg conduite par le maire de l'époque, M. Raymond RIMLINGER.



Les festivités du 25^{ème} anniversaire du jumelage ont eu lieu à Hangard le 15 mai 1993. A cette occasion la « Place d'Enchenberg » à Hangard a été officiellement inaugurée par M. Friedrich DECKER, Oberbürgermeister, en présence de l'ancien maire d'Enchenberg M. Raymond RIMLINGER. Toute la délégation avait été reçue à la Mairie de NEUNKIRCHEN-SARRE. Elle s'était rendue ensuite dans la Ostertalhalle à Hangard pour la partie officielle des festivités. La Fanfare municipale d'Enchenberg ainsi que le Verein der Musikfreunde Hangard assuraient la solennité musicale du défilé.

A Enchenberg, le 25^{ème} anniversaire du jumelage a été commémoré le 17 juillet 1993. Durant les années qui suivirent les relations entre les associations et les habitants se sont poursuivies malgré les changements successifs des municipalités.

C'est sous la mandature de M. Raymond RIMLINGER, alors maire, le 19 juin 1999 que fut célébré le 30^{ème} anniversaire du jumelage. Un vibrant hommage a été rendu aux artisans de la première heure. La plaque commémorative initiale du jumelage a été transférée du bâtiment de l'école pour être fixée et dévoilée sur la façade de l'actuelle mairie.





Le jumelage a connu une réelle renaissance en juillet 2008. Une forte volonté de tisser des liens plus étroits encore entre les deux municipalités a été initiée entre M. Thierry BECK, Maire de l'époque et M. Rolf ALTPETER, Ortsvorsteher de Hangard. C'est ainsi que le 13 juillet 2008 les Hangarder ont été reçus à Enchenberg à l'occasion de la Fête Nationale.

40



C'est en date du 27 juin 2009 à Enchenberg que les deux communautés se sont retrouvées à la salle polyvalente pour fêter les 40 ans du jumelage. Une journée entière a été consacrée à cet évènement pour fêter dignement ces retrouvailles. Une délégation très importante venue de Hangard a participé à cette cérémonie.



Des engagements réciproques ont été pris pour relancer le jumelage et mettre en place une véritable politique de développement des relations entre les deux communes notamment en favorisant les relations non seulement entre les associations mais aussi entre les écoles des deux collectivités.

Néanmoins, le jumelage, pour survivre, devra connaître une dynamique encore plus ambitieuse mais pour cela une difficulté devra être surmontée. Celle de disposer d'une entité juridique encadrant la compétence du jumelage.



En effet, depuis le regroupement administratif des anciennes communes de Hangard, Wiebelskirchen et Münschwiess rattachées à la ville de Neunkirchen/Sarre en 1974 le village de Hangard ne disposait plus de maire, ni d'interlocuteur local dédié.

A l'époque ces villages ont été regroupés en une communauté de communes. Celle-ci a été représentée d'abord par M. Pirmin RABER, maire sortant, ensuite par M. Klaus HOPPSTÄDER et enfin par M. Rolf ALTPETER, l'actuel « Ortsvorsteher ».

Aussi pour faciliter, favoriser et poursuivre le jumelage entre Enchenberg et Hangard il a été décidé dans cette commune la création d'un comité de jumelage, appelé le Partnerschaftsausschuss, qui sera l'interlocuteur privilégié pour assurer les relations entre nos villages jumelés. A ce titre M. Karl JUNG et M. Engelbert RUFFING sont devenus les représentants de ce comité en 2011.



Herr Karl JUNG
Président du Comité de jumelage Hangard-Enchenberg



Mme Rose-Marie MAGIERSKI
Présidente du Comité de jumelage Enchenberg-Hangard

Le jumelage est sauvé et c'est le 26 octobre 2013, à l'occasion du 45^{ème} anniversaire, que le comité de jumelage de Hangard organisa une grande festivité dans la Ostertalhalle. Cette cérémonie réunissait plus de 200 habitants de nos deux villages. Le slogan disant « ce qui nous lie c'est plus fort que l'existence d'un document administratif » représente une puissante aspiration pour le rapprochement des peuples et une volonté forte pour installer une amitié durable qui lie les hommes de bonne volonté.

Ce fut l'occasion de rappeler à qu'étaient M. François WEBER



la mémoire les deux personnes fondatrices de ce jumelage et M. Pirmin RABER, les anciens maires de l'époque.



A la suite des maires successifs M. Rodolphe GAMEL, M. Raymond RIMLINGER et M. Thierry BECK c'est M. Laurent HEN, alors maire, qui a poursuivi et intensifié le développement du jumelage du côté d'Enchenberg.

Le jumelage s'illustra d'ailleurs en 2013 par un échange des scolaires des écoles élémentaires. Visite du site du Simserhof



(Ligne Maginot) par les enfants de Hangard et visite du zoo de Neunkirchen par les élèves Enchenbergeois.



C'est en 2013 que le comité du jumelage (Partnerschaftsausschuss Hangard-Enchenberg) a été distingué par le « Europapreis 2013 » au titre du projet « Deutsch-Französischer Tag in Hangard mit dem Sonderpreis Deutsch Französische Partnerschaft zugewidmet ».



Ce fut un évènement très important pour ce comité de jumelage qui marqua une étape fondamentale dans la vie du jumelage.

A ce titre et bien plus tard en janvier 2015 grâce à la récompense obtenu par ce comité de jumelage, un séminaire de travail de deux journées eut lieu à l'Académie Européenne à Otzenhausen (Allemagne) qui réunissait les membres du comité de jumelage de Hangard ainsi qu'une délégation de la Commune d'Enchenberg sous la conduite du nouveau Maire Bernard FATH. A cette occasion les participants des deux villages ont pu échanger pour mieux se connaître et mettre en place des stratégies de développement et de renforcement du jumelage.



Rappelons que le jumelage a aussi été marqué par la participation en 2012 de l'Harmonie de Hangard au 150^{ème} anniversaire de l'Eglise paroissiale St Pierre d'Enchenberg. En 2014 « l'Ensemble de l'Harmonie des amis de la musique de Hangard » a aussi participé à la Fête de la Musique à Enchenberg.



Au courant de l'été 2016 une délégation d'Enchenberg et de Hangard participèrent à l'Europafest des Europaministeriums » au Château de Sarrebruck en récompense de la distinction obtenue en 2013. C'est donc sur le ton de la culture que le jumelage a pu se développer.

Pendant afin d'assurer la pérennité du jumelage et lui donner un statut existentiel et juridique, il s'avérait judicieux de confier sa gestion et son fonctionnement du jumelage à une entité non tributaire des aléas liés aux élections politiques. Car il s'agit avant tout un jumelage des populations. C'est ainsi que le 6 juin 2017, les statuts de l'association du comité de jumelage d'Enchenberg furent inscrits au répertoire des associations. Actuellement forte de 15 membres cotisants et de 4 membres d'honneur (les anciens maires d'Enchenberg), l'association est placée sous la présidence de Madame Rose-Marie MAGIERSKI.

Le Conseil Municipal y est représenté ainsi que la famille de M. François WEBER. Tous les membres de l'association font preuve d'implication, de motivation et de dynamisme afin d'entretenir les liens du jumelage. Toute personne désireuse d'intégrer le comité de jumelage est bienvenue au sein de l'association.



Comité de jumelage Enchenberg



Marche gourmande du 07/10/2017 à Hangard

Différentes manifestations et d'échanges se sont renforcés ou ont été créés entre les deux communes depuis l'existence du comité du jumelage : participation à deux marches gourmandes à Hangard puis organisation de la balade du Hawerspatz avec dégustation de la Hawerspaetziflette à Enchenberg,



Préparation des Hawerspätziflettes

participation à la fête du village (Dorffest) de Hangard avec la mise en



Ballade du Hawerspatz

place d'un stand de spécialités françaises (escargots, fromages, tartes flambées, vin rouge), présentation avec dégustation de vins français à Hangard, accueil à Enchenberg de l'université populaire de Neunkirchen qui compte parmi ses membres des résidents de Hangard, présence



Dorffest à Hangard du 10/11/2018

aux soirées carnavalesques de Hangard.



Visite membres de l'université populaire de Neunkirchen 12/04/2018

De son côté, le Partnerschaftsausschuss de Hangard organise des participations aux manifestations orchestrées par l'Interassociation d'Enchenberg (marché de Noël et soirée des années 80) ainsi que par les associations du village. Régulièrement la municipalité d'Enchenberg invite ses homologues de Hangard aux Fêtes nationales et aux commémorations. Chaque année une séance du Conseil Municipal se déroule en présence d'élus de Hangard qui, à leur

tour, reçoivent leurs homologues français pour une séance similaire.



Conseil municipal à Weiskirchen 15/06/2018



Conseil municipal du 09/09/2016 à Enchenberg



Pour célébrer le 50^{ème} anniversaire du jumelage, le village de Hangard, les associations de Hangard ainsi que le comité de jumelage de Hangard ont réservé une journée entière. C'est le samedi 30 juin 2018 que furent organisées les festivités à Hangard. Il convient de remercier l'ensemble des acteurs de cette fête qui ont élaboré un programme riche en activités et digne pour l'avènement de ce grand évènement.



La grande place devant la Osterthalle a été inaugurée au nom de Pirmin RABER, maire fondateur du jumelage. La place d'Enchenberg nouvellement rénovée a également connu une inauguration spéciale pour sa restauration. Un arbre du jumelage a été planté dans ce lieu par les représentants des



deux communes, M. Bernard FATH, Maire d'Enchenberg et M. Rolf ALTPETER, Ortsvorsteher, rappelant la plantation de l'arbre original du jumelage en 1970 par M. François WEBER et M. Pirmin RABER.



Nous pouvons remercier les associations qui, aujourd'hui encore, participent aux différentes activités liées au jumelage et qui se déplacent régulièrement à Hangard mais également celles de Hangard qui viennent souvent à Enchenberg.



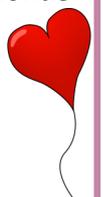
Mais le vrai jumelage entre les populations ne peut pas se maintenir uniquement par rapport aux relations officielles ou privées entre élus et quelques associations. C'est la population toute entière, chacune et chacun, qui est appelé à adhérer à ce projet et qui est invité à participer chaque fois que cela est possible aux différentes rencontres qui sont organisées tout au long de l'année. Donnons envie à notre jeunesse de rejoindre cette merveilleuse aventure, celle de la construction d'une Europe de la fraternité.



En mémoire...

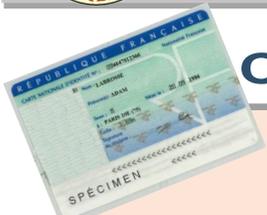
50 années de vie commune, c'est une longue période et beaucoup de nos chers amis qui ont œuvré pour la fondation du jumelage entre Enchenberg et Hangard et qui ont marqué la vie de ce partenariat ne sont, hélas, plus de ce monde. Ils sont partis dans l'espoir qu'un monde de paix et de fraternité leur survive.

Nos pensées vont à eux et spécialement aux deux membres fondateurs de cette amitié franco-allemande que sont M. François WEBER, ancien Maire d'Enchenberg, décédé en 1989 et M. Pirmin RABER, ancien Maire de Hangard décédé en 2017.





INFOS A LA UNE



Carte nationale d'identité et Passeport

Pour faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport, il faut s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil (Bitche: 03 87 96 00 13, Sarralbe: 03 87 97 80 17, Sarreguemines: 03 87 98 93 00).

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeport sont traitées sur rendez-vous. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>.

Renseignements sur le site :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Achat du timbre électronique

Depuis le 1er janvier 2019, le timbre fiscal est fourni **uniquement** sous la forme électronique.

Il peut être acheté en ligne sur les sites:

timbres.impots.gouv.fr ou

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21258>

mais également dans un bureau de tabac équipé de l'application.

Prix du timbre pour Adulte: 86 €

Mineurs de + de 15 ans: 42€

Mineurs de - de 15 ans: 17€



Autorisation de sortie de territoire

Votre enfant part en voyage scolaire à l'étranger ou il souhaite partir en voyage à l'étranger avec des amis. Qu'il s'agisse d'un voyage en Europe ou non, s'il est mineur et qu'aucun de ses représentant légaux ne l'accompagne, vous devrez remplir une autorisation de sortie de territoire (AST) par le biais du formulaire cerfa n° 15646*01 disponible sur le site www.service-public.fr. Depuis 2017, cette autorisation est de nouveau obligatoire, sans quoi votre enfant ne pourra pas sortir du territoire.

Les documents exigés lors de la sortie du territoire:

1° une pièce d'identité valide avec le visa en question si le voyage s'effectue hors Union Européenne.

2° L'original du cerfa n° 15646*01

3° La copie d'une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans du parent signataire.

Attention! Mairie: Changement d'horaires pour l'été

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont modifiés durant l'été (uniquement juillet et août 2019)



Le secrétariat sera fermé au public le **LUNDI** toute la journée.

LUNDI	Fermée la journée
MARDI	9H à 12H - 14H à 17H
MERCREDI	Fermée
JEUDI	9H à 12H - 14H à 17H
VENDREDI	9H à 12H - 14H à 17H

Nouveau dispositif! Interroger sa situation électorale



Suite à l'ouverture du répertoire électoral unique (REU)

une nouvelle téléprocédure **ISE** est mise en place à compter du 11 mars 2019, permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale. L'accès à ce service se fait sur le site service-public.fr et l'électeur peut se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour vote.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.



Respecter vos voisins

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris le 14/06/2011 afin de réglementer les horaires d'utilisation de matériel bruyants. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 20h30
- Le samedi de 9h à 12h et 13h à 19h
- Les jours fériés de 10h à 12h

INTERDIT LE DIMANCHE

L'étagère
TABAC - PRESSE - JEUX
ÉPICERIE - CADEAUX

Claudia Schmitt

21, rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. : 03 87 27 06 70
E-mail : letageredeclaudia@gmail.com

/letageredeclaudia

INFOS A LA UNE



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)



Le conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Bitche par sa délibération du 21/02/2019 arrête le projet du Plan local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Bitche (partie Est—37 communes et autorise le Président à lancer l'enquête publique. La présidente du Tribunal administratif de Strasbourg désigne M Patrice KIHL, en qualité de Président de la commission d'enquête et M Fabien BOUR et M Didier GUELLE, en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

Cette enquête publique aura lieu du 17 juin au 19 juillet inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est à la Communauté de communes du Pays de Bitche.

Le dossier d'arrêt du PLUi ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de communes du Pays de Bitche ainsi que dans les 37 mairies des communes membres concernées pendant la durée de l'enquête, du 17 juin au 19 juillet inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'exception des jours fériés et de toute autre fermeture exceptionnelle. Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier pourra également être consulté sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/1346>

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par correspondance à l'attention de M le Président de la commission d'enquête du PLUi Est à l'adresse suivante :

Communauté de Communes du Pays de Bitche—4 Rue du Général Stuhl 57230 BITCHE

Elles pourront également être consignées via le formulaire prévu à cet effet sur le site du registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/1346> ou par courriel : enquete-publique-1346@registre-dematerialise.fr

Elles pourront enfin être directement présentées aux commissaires enquêteurs durant leurs permanences pour être consignées dans le registre d'enquête publique. Elles seront consultables en ligne pendant le délai de l'enquête sur le registre dématérialisé sécurisé pour celles adressées par voie électronique et dans les mairies ou au siège de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, sur le registre en format papier pour les autres.

2° Enquête publique sur le projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques (7 communes)

La loi Liberté de Création à l'architecture et au patrimoine du 07/07/2016 et le décret d'application de cette dernière prévoit le remplacement des périmètres de 500 mètres autour des monuments historiques par des périmètres délimités des abords (PDA) plus adaptés à la réalité et aux enjeux du terrain.

Il sera procédé à une enquête publique sur les projets de périmètres délimités des abords des monuments historiques suivants:

- ***La Chapelle et Ermitage Sainte-Vérène à Enchenberg***

M Stéphane LITSCHER, a été désigné commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal administratif de Strasbourg. Pour ce dossier, les personnes pourront directement faire leurs remarques et poser leurs questions sur une plateforme sur internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/1348> ou par courriel : enquete-publique-1348@registre-dematerialise.fr

L'ensemble des commissaires enquêteurs se tiendront à disposition du public pour recevoir les observations sur le projet du PLUi et du projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques, aux jours et heures suivants :

Lieu de permanence	Jours de permanence	Horaires de permanence
Maire d'Enchenberg	Mardi 25 juin 2019	De 10h30 à 12h00
Mairie d'Enchenberg	Vendredi 5 juillet 2019	De 14h00 à 15h30

PAGE ANIMATIONS



Carnaval des enfants



C'est le dimanche 10 mars dernier que l'association La Buissonnière avait organisé à la salle polyvalente un après-midi carnavalesque pour les enfants.

Un stand gourmandise de barbe à papa, des mascottes peluches géantes, des ateliers de maquillage et un spectacle de magie ont agrémenté l'après-midi carnavalesque pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



Marche de la St Joseph



Malgré une météo incertaine, la marche de la St Joseph qui a eu lieu le dimanche 17 mars dernier, organisée par l'association St Joseph à partir du site du refuge du Guisberg a attiré les marcheurs. Bernard BLEICHNER, guide randonneur du Guisberg, est présent depuis l'existence de cette randonnée. A midi, une soupe aux pois préparée par les bénévoles de l'association attendait les marcheurs. Le bénéfice de cette journée sera investi à l'église St Pierre d'Enchenberg.

PAGE ANIMATIONS

Bourse aux affaires d'enfants



Depuis 3 ans, à raison de deux fois dans l'année, la bourse aux vêtements d'enfants organisée par l'association la Buissonnière connaît un vif succès.

Contact:
Jennifer MULLER
tél. 06 78 86 82 63

Concours communal des maisons fleuries 2018



Thème: la Brouette



Les inscriptions au concours communal des maisons fleuries 2019 sont ouvertes à toutes et à tous.

Limite d'inscription au 31 juillet 2019



19 lauréats du concours des maisons fleuries 2018

C'est désormais devenu une tradition, celle concernant l'organisation du concours communal des maisons fleuries qui a été instituée en 1984 par le maire de l'époque M Rodolphe GAMEL. La réception du concours 2018 s'est déroulée le jeudi 4 avril dans la nouvelle salle de convivialité attenante aux vestiaires de football. M le Maire Bernard FATH a félicité le travail de chacun et chacune et a déclaré les 19 participants tous exæquo pour le 1er prix. Un diplôme, une primevère et un lot confectionné par "la Fibre de bois" ont été offerts à tous les lauréats.

Les lauréats:

Catégorie Maisons et Jardins: Carmen BRUCKER, Marie-Louise BURGUN, Etienne BURLETT, Michelle FATH, Sonia GAENG, Gérard HARTER, Clotilde HENNER, Rose-Marie MAGIERSKI, Monique MEYER, Joseph OSWALD, Léontine SCHMITT, Evelyne SCHWARTZ, Christel TRAPPLER, Véréne WEINLAND et Léonie WEISSENBACHER.

Catégorie Associations, commerces et services: Auberge Sainte Véréne, Association St Joseph, Association de sauvegarde de la Chapelle Ste Véréne, cabinet du Dr Alain STEIER.

Toutes nos félicitations !

PAGE ANIMATIONS



Championnat de France IGP



Les cinq sélectionnés représenteront l'équipe de France au championnat du Monde à SCHWECHAT près de Vienne en Autriche qui aura lieu du 11 au 15 septembre prochain.

BRAVO !

Du 19 au 21 avril dernier, le Club canin d'Enchenberg d'Enchenberg, présidé par M Philippe FUHS, a organisé la Coupe et le Championnat de France IGP. Au total 26 chiens venus de toute la France ont participé aux différentes épreuves qui se sont déroulées autour du club canin et de la salle polyvalente. Certaines épreuves comme le pistage ont eu lieu à la ferme de Bombach près de Bining.

L'équipe de France sera composée de : Mme Sandra BERTHELOT, M Florian FARFAL, Mme Isabelle ROBIN, M Etienne RADJA et M Claude SAPANEL.

Contact:

Philippe FUHS
tél. 06 84 16 99 75



Soirée Années 80

Succès garanti !!!

La soirée Années 80 organisée par l'Interassociation d'Enchenberg le 13 avril dernier a affiché complet. Animé par le Quai Son avec la participation de Nevada Group, quelques 519 personnes ont dansé à la salle polyvalente sur les tubes des années 80. Un repas concocté par l'Auberge Sainte Vèrène fut servi aux participants. La soirée fut un véritable succès.



Commémoration du 8 mai 1945



Pompiers, porte-drapeaux, anciens combattants, enfants de l'école élémentaire, élus et habitants du village ont assisté à la commémoration du 8 mai 1945 devant le monument aux Morts à l'église St Pierre.

ACCUEIL LOISIRS Centre aéré 2019

Cette année encore, un accueil de loisirs sera organisé par l'Association "Loisirs et Jeunesse" de Rohrbach-lès-Bitche à la salle polyvalente d'Enchenberg :

2 semaines en juillet : du 22 au 26 juillet 2019

du 29 juillet au 2 août 2019

1 semaine en août : du 5 au 9 août 2019

Les fiches d'inscription peuvent être téléchargées sur le site de l'association, sous la rubrique vacances 2019 :

www.loisirs-jeunesse.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter par téléphone au 03 87 09 85 26 ou

par courriel : loisirs.jeunesse57@gmail.com



1, rue centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. : 03 87 96 43 68
E-mail : aubergesainteverene@orange.fr
www.aubergesainteverene.fr

Brasserie

HORAIRES D'OUVERTURE

LUN : 9h - 14h	VEN : 9h - 23h
MAR : 9h - 14h	SAM : 9h - 23h
JEU : 9h - 20h	DIM : 9h - 23h

Restaurant

Menu du jour à midi du lundi au samedi

Carte et menus le dimanche midi

Carte, pizzas et tartes flambées
vendredi soir, samedi soir
et dimanche soir

Pas de restauration le soir en semaine
Jour de fermeture : **mercredi**



"Les personnes à l'honneur"



HAPPY BIRTHDAY



Mme Marie SCHWARTZ
vient de souffler ses 90 bougies
le 10 avril 2019



Mme Léonie COLLING
vient de souffler ses 95 bougies le 11 avril 2019



Mme Jeanne HUBER
a fêté ses 91 printemps le 25 mai 2019
Chez sa fille à Ittlenheim (67)



Mme Hilda SCHWARZ
a fêté ses 91 printemps le 18 avril 2019



Mme Anneliese COMMERCON
a fêté ses 91 printemps le 05 mai 2019

"Baptême civil d'Evann"



Evann DUMONT a été baptisé civilement par
l'adjointe au maire Mme Véronique WITTMANN
le 1er juin dernier.

Toutes nos félicitations !



PAGE ASSOCIATION



Assemblée générale des arboriculteurs et atelier de taille aux vergers

A ce jour 85 membres cotisants et 21 membres honoraires (80 ans et +)



Contact:

Rose-Marie MAGIERSKI
tél. 06 83 67 65 45

Cours de taille dans les deux vergers animé par un moniteur

Le Syndicat arboricole qui fait à nouveau partie de l'inter association a tenu son assemblée générale le 15 mars dernier. L'alambic a été loué durant 26 jours et la presse à jus durant 12 jours. Tous les tarifs des locations restent inchangés ainsi que la cotisation annuelle de 10€. Le Président M Gérard MEYER a annoncé que plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans les deux vergers ainsi que la bouillie bordelaise. Trois nouveaux membres intègrent la comité: M Raymond RIMLINGER (rue de Rohrbach), M Bernard OSWALD ET M Marc SCHMITT. Un atelier verger « taille de fruitiers », animé par M Vincent WAGNER, moniteur UD-SAH, a eu lieu le samedi 23 mars au verger-école, en contrebas du cimetière ainsi qu'au verger expérimental (près de l'ancienne gare). La traditionnelle fête arboricole aura lieu le 6 octobre prochain.

Assemblée générale de l'association de sauvegarde de la chapelle Ste Vèrène

L'association de sauvegarde de la Chapelle Ste Vèrène présidée par M Laurent BICHLER a tenu son assemblée générale au presbytère le 21 mars dernier. Le président a fait part du programme des travaux pour 2019 à savoir la restauration des anciens murs et l'entretien des espaces fleuris mais également l'organisation du pèlerinage et de la messe célébrée le 1er mai sur le site de la Chapelle.

Contact:

Laurent BICHLER
tél. 03 87 96 36 91





PAGE ASSOCIATION



Assemblée générale des vétérans



L'association des vétérans a tenu son assemblée générale le 22 mars dernier dans la nouvelle salle de convivialité attenante aux vestiaires de football. M Jérôme BOUR a été nommé nouveau Président en remplacement de M Pascal GLASER.

Contact:
Jérôme BOUR
tél. 03 87 96 48 02

L'association sportive française d'Enchenberg a tenu son assemblée générale le 7 juin dernier dans la nouvelle salle de convivialité attenante aux vestiaires de football. Suite à la démission de M Laurent METZ c'est M Pascal GLASER qui prend le relais et devient le nouveau président du club.

Contact:
Pascal GLASER
tél. 06 85 18 84 58

Assemblée générale de la S.F.E



Les 10 ans du F.A.M



Le public était nombreux à l'occasion de la messe célébrée le 11 mai dernier par l'abbé Cédric KLEIN dans une salle du foyer pour les 10 années d'existence du foyer d'accueil médicalisé Fleur de Vie. A l'initiative de l'abbé KLEIN, le FAM a été béni à cette occasion. La fête s'est poursuivie avec les résidents autour de pizzas-flamms et gâteaux confectionnés par les employés du foyer.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !!



SP PNEUS

3 rue Centrale 57415 Enchenberg
VENTE DE PIECES DETACHEES
09 61 63 34 06



MONTAGE PNEUS
GEOMETRIE

ENTRETIEN | VIDANGE | RECHARGE CLIMATISATION

Disques / Plaquettes - Echappement - Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution



PAGE TRAVAUX



Travaux d'égavage Rue de la Chapelle



Descente vers la chapelle Ste Vèrene



Dans le cadre du programme de réfection des voiries communales, la municipalité a désigné l'entreprise SFTP d'Enchenberg, la moins-disante, pour effectuer les travaux d'égavage et d'étêtage de la Rue de la Chapelle. Les travaux s'élèvent à 19200 € TTC.



Daniel SCHOENDORF
Chauffage - Sanitaire - Climatisation - Solaire



11, rue de Lambach - 57415 ENCHENBERG
Tél: 03.87.96.41.72
Fax: 03.87.96.31.83



Un nouveau carrefour aménagé



Suite à de nombreux problèmes et pour des raisons de sécurité, il a été décidé d'aménager un îlot central au croisement de la RD 36 avec la Rue du Stade. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Colas de Sarreguemines.



Banc sur le chemin d'excellence

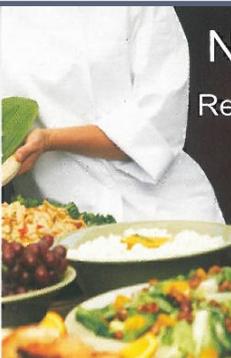
Dans le cadre de l'opération du chemin d'excellence menée par la communauté de communes du Pays de Bitche, un banc a été installé au lieu-dit « Mansfeld » un chemin situé après le pont SnCF de la Rue de Montbronn, pour permettre aux randonneurs et locaux de profiter du paysage et de faire une petite halte sur le circuit Lemberg-Enchenberg-St Louis-lès-Bitche.



Au lieu-dit "Mansfeld"

Nim Plats asiatique et français
 Restauration à emporter
 nems, beignets de crevettes, buffet thai, etc...
 (sur commande)

41 Rue de Lemberg
 57415 ENCHENBERG
 Tél: 06.89.65.80.66





PAGE DELIBERATIONS

FINANCES :

Les comptes pour 2018 :

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2018 des différents budgets gérés par la Commune.

Budget général de la Commune : Dépenses de fonctionnement : 596.421,47 € Recettes de fonctionnement : 707.027,07 €, soit un excédent de clôture au 31.12.2018 de 110.605,60 €. Cet excédent a été affecté en totalité en section d'investissement pour financer les dépenses d'investissement. Dépenses d'investissement : 776.657,44 €, recettes d'investissement : 994.123,34 €, soit un excédent d'investissement au 31.12.2018 de 217.465,90 €.

Budget du lotissement Les Marguerites : Dépenses de fonctionnement : 124.549,00 € Recettes de fonctionnement : 124.549,00 €, Dépenses d'investissement : 117.004,11 €, recettes d'investissement : 0 €, soit un déficit de clôture au 31.12.2018 de 117.004,11 €.

Budget du service d'exploitation de l'eau potable : Dépenses d'exploitation : 117.920,43 € Recettes d'exploitation : 141.316,24 €, soit un excédent de clôture au 31.12.2018 de 23.395,81 € dont 14.717,65 € ont été affectés en section d'investissement. Dépenses d'investissement : 159.218,64 €, recettes d'investissement : 144.500,99 €, soit un déficit de 14.717,65 €.

Le Conseil Municipal a également approuvé les différents comptes de gestion 2018 établi par M. le Trésorier.

Les Budgets 2019

Le Conseil Municipal a voté les budgets pour 2019.

Budget principal de la Commune : Equilibre Dépenses/recettes de fonctionnement : 717.152, €, Equilibre Dépenses/recettes d'investissement : 729.002,00 €

La section d'investissement prévoit le financement des projets suivants : création d'un sentier promenade, remplacement d'abris-voyageurs, remplacement des lampes d'éclairage public, des ordinateurs pour l'école élémentaire, le survitrage de l'Eglise, matériels divers et le solde des travaux de voirie d'interconnexion (voiries communales).

Ce budget a été voté en équilibre tout en maintenant les taux des taxes locales, à savoir : Taxe d'habitation : 11,90 %, Taxe sur le foncier bâti : 9,71 %, Taxe sur le foncier non bâti : 87,87 %. Le produit fiscal global se monte à 237.043,00 € pour 2019.

Budget du lotissement Les Marguerites : section de fonctionnement : 203.605,00 €, section d'investissement 199.305,00 €. Ce budget prévoit d'une part le remboursement de l'emprunt qui a été contracté pour financer les travaux d'aménagement et d'autre part le produit escompté concernant la vente des terrains à bâtir.

Budget du service de l'eau : La section d'exploitation est équilibrée à 131.746,00 €, la section d'investissement est équilibrée à 66.295,00 €. Une participation financière de 20.000 € est versée au budget de la Commune pour frais de personnel mis à disposition à ce service par la Commune.

Information sur la dette au 1^{er} janvier 2019:

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état de la dette au 1^{er} janvier 2019 qui s'établit à 1.426.948 € dont 540.000 € représentent un crédit relais préfinançant les subventions et la TVA à encaisser. Après remboursement de ce crédit relais en 2020, la dette résiduelle s'établira à 817.831 €

Subventions versées :

Le Conseil Municipal a décidé de verser les subventions suivantes :

- 300 € pour la création de la nouvelle association des JSP Les Verriers sur le secteur,
- 85 € pour l'Amicale des Agents territoriaux du Pays de Bitche,
- 85 € pour l'Amicale des Secrétaires de Mairie du Pays de Bitche.

Règlement de sinistre :

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter une indemnité de 722,28 € versée par l'assurance dans le cadre d'un sinistre concernant un bris de glace survenu à la pelleteuse mécanique Caterpillar.

Service de distribution de l'eau potable :

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable de 2018.

Il a également procédé à la mise aux normes réglementaires du règlement du service de l'eau et a approuvé la rédaction du règlement présenté. La modification réglementaire concerne notamment la répartition des charges entre le service de l'eau et le particulier en cas de réparation de la conduite d'eau dans sa partie située avant le compteur d'eau.

Le Conseil Municipal a pris la décision de s'opposer au transfert de la compétence eau à compter du 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Divers :

La réglementation impose la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles. Le Conseil Municipal dans le cadre de la mutualisation des coûts a décidé d'adhérer au groupement de commandes initié par la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Association St Joseph Enchenberg : Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale de l'Association St Joseph d'Enchenberg aura lieu le jeudi 25 juillet 2019 à 20 heures dans la salle du Presbytère. L'ordre du jour : recomposition du comité et perspectives d'avenir. Un appel est lancé à toute la population afin de compléter l'équipe. Rappelons que l'association a pour objet de participer avec la Commune d'Enchenberg à la restauration et à l'entretien de l'église paroissiale d'Enchenberg.



ENCHENBERG

Samedi, 13 Juillet 2019



Enchenberg - 50ème Anniversaire de Jumelage - Hangard

- **15H00** Accueil des amis de Hangard (Parking de l'école)
- **15H30** Dévoilement du panneau « 50ème anniversaire du jumelage » Place de Hangard
- **16H00** Cérémonie et dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- **17H00** Inauguration de la Place « François Weber » entre l'école et le Foyer Médicalisé 'Fleur de Vie'
- **18H00** Discours officiels et Verre de l'amitié
- **19H30** Bal Populaire à la Salle Polyvalente
- **22H00** Distribution de Friandises
- **23H00** Grand Feu d'Artifice

- PIZZAS/FLAMMS
- GRILLADES
- CAFÉ GÂTEAUX
- CRÊPES
- BUVETTES
- GLACES



Bal
Populaire
Animé par
Alpen Mélodie



Organisée par la SFE, l'amicale des Pompiers et le Comité de Jumelage
Friandises pour tous les enfants de moins de 14 ans